

Extrait du Site de l'Association Adéquations

<http://www.adequations.org/spip.php?article1087>

# **EAPN : 10 exigences pour placer la lutte contre la pauvreté au coeur de l'agenda**



élections au Parlement européen 7 juin 2009 -  
Date de mise en ligne : mardi 26 mai 2009

---

Site de l'Association Adéquations

---

**Pour EAPN, le Réseau européen anti-pauvreté, "La cohésion sociale, ainsi que ses composantes de lutte contre la pauvreté et les inégalités et de redistribution plus juste de la richesse dans et en dehors de l'UE, doit être considérée comme l'un des principaux défis que l'UE devra relever. L'UE doit devenir le moteur du développement social et durable et le Parlement européen se placer en première ligne pour réaliser ce changement."**  
**Les 10 priorités / demandes suivants ont été présentés aux principales formations politiques.**

**1**

**Faire de la cohésion sociale, de la lutte contre la pauvreté et les inégalités, et de la promotion de l'équité au niveau mondial, une priorité clairement européenne ;** et en faire un pilier spécifique d'une stratégie intégrée de Lisbonne sociale et durable pour l'après-2010. L'axe principal du plan de relance économique devrait contribuer à cette priorité.

**2**

**Fixer et superviser des cibles nationales et européennes de réduction de la pauvreté et des inégalités dans le cadre d'une stratégie européenne de lutte contre la pauvreté très visible.** Cette stratégie devrait comporter des mesures spécifiques visant à s'attaquer aux formes extrêmes de pauvreté tout en ne négligeant pas la pauvreté relative, dans le but de garantir l'instauration d'une société plus équitable. La stratégie devrait être soutenue par une méthode ouverte de coordination consolidée sur l'inclusion sociale et la protection sociale et par le suivi de la recommandation de la Commission sur l'inclusion active.

**3**

**Fixer des repères pour une gouvernance active dans les processus décisionnels au niveau national et européen** et garantir l'implication des ONG actives dans la lutte contre la pauvreté, ainsi que celle des personnes en situation de pauvreté, à l'élaboration, la mise en oeuvre et l'évaluation de toutes les politiques ayant une incidence sur la pauvreté et l'exclusion sociale.

**4 \_ Avancer dans l'élaboration d'un cadre européen respectueux de normes sociales élevées et garant d'une vie décente pour tous.** L'élaboration d'une directive cadre sur les mécanismes de revenu adéquat, dans le droit fil de la recommandation de la Commission sur l'inclusion active, marquerait une avancée importante dans la définition de ce cadre.

**5**

**Garantir l'accès pour tous à des services de qualité abordables,** y compris les services sociaux, éducatifs, d'accueil de l'enfance, de santé, les services de logement, de transport, d'énergie et d'eau. Les caractéristiques spécifiques de ces services d'intérêt général devraient être respectées par le droit européen et une analyse de l'incidence de la privatisation et de la libéralisation de ces services sur la cohésion sociale, la pauvreté et les inégalités paraît indispensable.

**6**

**Replacer l'engagement pour "un emploi décent et de qualité" au coeur de la Stratégie européenne pour l'emploi,** par une analyse des causes de l'augmentation du nombre de "travailleurs pauvres" et des avantages que présenteraient des salaires adéquats, comme base d'une croissance durable. **L'objectif serait d'encourager la création "d'emplois verts et sociaux" qui permettent de lutter contre les changements climatiques, de s'attaquer aux défaillances du marché, de soutenir la relance économique et d'offrir des emplois stables et**

de qualité au plus grand nombre.

**7**

**Soutenir l'économie sociale et un esprit d'entreprendre inclusif**, en tant que gisements importants d'emplois inclusifs et aider concrètement les personnes les plus éloignées du marché de l'emploi. S'assurer que cet objectif figure dans les politiques européennes pour l'emploi et dans les objectifs spécifiques des dépenses des fonds structurels européens.

**8**

**Consolider la législation européenne de lutte contre les discriminations, y compris la lutte contre la discrimination** sur base de l'origine sociale, et mettre au point de meilleurs systèmes de garantie d'application de la législation existante et de promotion de politiques et de mesures volontaristes de lutte contre toutes les formes de discrimination.

**9**

**Intégrer transversalement la lutte contre la pauvreté dans toutes les politiques** grâce à des analyses d'incidence sur le social efficaces et participatives impliquant l'ensemble des acteurs concernés. Force est de privilégier une analyse de l'incidence sur les politiques fiscales de l'accumulation de richesses, de la redistribution et des inégalités. Pour que les citoyens puissent se faire une idée des véritables progrès effectués, il serait judicieux de définir un indicateur de progrès social reflétant le bien-être social et environnemental et ne se limitant pas à une simple évaluation du PIB.

**10**

**2010 sera l'année européenne de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale : les députés européens pourraient jouer le rôle d'ambassadeurs de l'année** ; ils pourraient ainsi donner à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale un plus grand rayonnement lors de la première année de vie des institutions européennes renouvelées.

- ▶ Source : <http://www.eapn.eu/content/view/861/83/lang.fr/>
- ▶ Ces 10 points, ainsi que des réponses de responsables politiques, ont été publiés dans le magazine d'EAPN, avril - août 2009, spécial élections européennes. Ci- dessous en téléchargement.